

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice
=++++=++++=

Arrêté N° 2005 181 /MS/SG/CHUYO
Portant nomination du Directeur des Affaires
Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier
Universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le Décret n° 2004-0003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ;
Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ;

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur **KABORE B. Jean**, Professeur Agrégé, Mle 25 804, est nommé Directeur des Affaires Médicales et Scientifiques du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

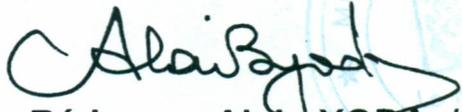
Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- 1 – CAB 1 – Intéressé
1 – SG 1 – Archives
1 – DGHSP 1 – Tous services
1 – Solde
1 – CHUYO

Ouagadougou, le 16 MAY 2005


Bédouma Alain YODA /-
Officier de l'Ordre National

